



PARLONS SOLIDARITÉ !

Pensée par les partenaires sociaux signataires
de votre convention collective nationale de branche,
l'offre Cœur Industrie propose des aides sociales et
des actions de prévention pour accompagner
les salariés dans les moments clés de leur vie.

Aides réservées aux entreprises adhérentes à l'offre santé et/ou prévoyance
Cœur Industrie, financées par le fonds de solidarité et soumises à conditions.

**Pour les découvrir,
flashez-moi !**

